



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins libéraux

Question écrite n° 54498

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le mécontentement des médecins libéraux qui se plaignent des mesures prises par les caisses d'assurance maladie qu'ils jugent « tatillonnes et vexatoires » et qu'ils considèrent comme autant de « représailles » : des nouvelles feuilles de soins alors que le stock d'anciennes n'est pas épuisé ; les ordonnances sécurisées qui ne le sont pas ; les problèmes informatiques liés à la télétransmission ; l'obligation d'indiquer la posologie exacte prescrite, même celle des vaccins et des pommades. Il regrette que ces mesures soient prises sans concertation avec les médecins et que les caisses ne renouent pas le dialogue avec cette profession, et il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour mettre fin à cette situation et pour que soient prises en compte les propositions des organisations professionnelles et syndicales des médecins.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54498

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 2000, page 6715